

# La source de Dymon

Bulletin municipal N°69 - Février 2024



*Meilleurs  
vœux  
2024*

Photographie :  
Michel Denancé



# VŒUX DU MAIRE

Mes chers concitoyens, mes chères concitoyennes,

Chers amis, sans oublier les nouveaux habitants de notre commune, soyez toutes et tous les bienvenus ici ce soir.

C'est un plaisir renouvelé de vous retrouver pour cette cérémonie des vœux, à la fois simple et conviviale, somme toute, à l'image de notre commune.

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement ou collectivement. Cette cérémonie est l'occasion de nous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalité. S'il me fallait n'en formuler qu'un pour cette année, je l'emprunterai à ce proverbe africain : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. » Notre cap est de nous rassembler pour être plus fort, de privilégier ce qui unit sur tout ce qui divise.

Si vous le permettez, j'aimerais faire le point sur notre activité d' élu municipal. Elle demande aujourd'hui une disponibilité conséquente : on ne travaille plus seulement pour la commune mais il est également indispensable de s'impliquer dans l'activité intercommunale auprès de notre Agglomération du Grand Sénonais.

Participer à un conseil municipal c'est s'engager à passer du temps au service de la collectivité, c'est se dévouer pour la population que l'on représente et c'est se promouvoir citoyen responsable. Être élu, Maire, adjoint ou conseiller municipal c'est ne pas compter ses heures, en mairie mais également au cours des réunions ou des commissions indispensables et essentielles pour que la démocratie puisse vivre. Je profite de ce moment qui m'est offert pour remercier tous mes collègues du Conseil Municipal, et du conseil communautaire, ils ont une motivation à toute épreuve, sans eux et leur détermination rien ne serait pareil.

Cette année a été aussi particulièrement marquée par les travaux importants pour la revitalisation de notre centre bourg qui devraient se terminer au cours du premier semestre.

Sans bien sûr oublier les différents travaux d'entretien sur l'ensemble de notre commune. (Entretien des abords, curage des fossés, entretien des routes etc ...).

Notre commune s'étend sur 4218 Km<sup>2</sup> ou encore 4218 hectares, 23 hameaux, plus de 50 kilomètres de routes communales et plus de 60 kilomètres de chemins à entretenir, ce qui pèse très lourd sur notre budget.

Nous allons également mettre un accent particulier à la sécurité routière avec la mise en place de 9 ralentisseurs qui étaient prévus en fin 2023, mais le climat n'étant pas favorable, ils seront faits en ce début d'année, cela représente un investissement de 51 430 €.

Dixmont, c'est aussi 905 habitants au recensement de 2021 ; en 10 ans, nous sommes passés de 807 à 905, soit un bond de 98 personnes. Donc continuons comme ça : pour les plus anciens, tenez bon, pour les plus jeunes...à votre bon goût.

Quelques Infos en vrac sur l'Agglomération; la politique des fonds de concours qui aide beaucoup nos communes financièrement pour nos projets d'investissements, c'est pour nous à Dixmont, plus de 28 000€ en moyenne par an que notre agglomération nous a versé entre 2016 et 2023.

Pour l'eau potable, sur notre commune depuis 2017, le renouvellement de 2 km<sup>400</sup> de conduite pour 485 440 € et 94 766 € investis dans la station de pompage et les châteaux d'eau, soit plus de 580 000 €.



Des prévisions pour cette année 2024, c'est la construction d'une usine de traitement à la station de pompage de la mine pour 1 million d'euros, et la poursuite des renouvellements, notamment avec la conduite d'eau de la route du Chêne à Pimançon, sur 255 mètres.

C'est aussi le ramassage et traitement des déchets ménagers, pour les bio déchets, l'agglo vend des composteurs à moindre coût, n'hésitez pas là aussi à vous renseigner.

Il y a aussi l'habitat, l'agglomération peut vous aider dans vos démarches, des aides sont possibles pour les économies d'énergie, les travaux etc ...

C'est aussi les conservatoires, le développement économique, le tourisme.





Je voudrais juste vous lire un extrait de mon discours des vœux de 2016, au début de la création de notre agglomération. Et je crois que, lorsque nous réunissons nos forces pour développer l'économie, lorsque nous travaillons à améliorer les conditions résidentielles de nos habitants, lorsque nous faisons le choix de développer nos événements sportifs et culturels pour renforcer notre image de marque, lorsque nous lisons l'impôt pour assurer l'équité fiscale sur notre territoire, ALORS OUI nous préparons demain. Réussir ce défi passera par la recherche commune des équilibres nécessaires sur notre territoire afin que chacun y trouve son compte, à faire en sorte que nos villes prospèrent pour que les zones rurales en profitent aussi. Car si les villes de notre communauté d'agglomération s'étiolent, c'est l'ensemble de notre communauté qui serait condamné.

Je suis, 8 ans après, toujours convaincu que c'est ensemble que nous pourrons bâtir notre territoire d'avenir qu'est le Grand Sénonais.

Certes en 2024 ... nos ennuis de citoyens tranquilles vont continuer ... La tondeuse du voisin fera encore du bruit... Le ramassage des poubelles aussi... Sur les routes, après les travaux, il y aura encore des gravillons... les chiens vont continuer à aboyer et même les coqs vont continuer à chanter le matin !!! c'est aussi cela notre campagne, il y a beaucoup plus grave dans la vie alors soyons un peu indulgents.

Enfin, pour conclure, je remercie infiniment de nouveau l'ensemble de l'équipe municipale, qui ne ménage ni son temps, je le répète, ni son énergie pour le bien-être de la commune.

Je souhaite également remercier et présenter nos vœux à l'ensemble du personnel communal que je sais très impliqué et aux services des Dixmontoises et Dixmontois quelques soient les tâches qu'ils assument au quotidien dans le seul but de servir la population, mais aussi pour leur disponibilité auprès de nous, élus, pour l'aide qu'ils nous apportent dans la mise en place de nos projets. Nos vœux vont aussi aux équipes enseignantes qui forment nos enfants pour leur vie de demain.

Nos vœux également aux associations avec tous leurs bénévoles, qui sont le cœur battant de notre commune et méritent le soutien et l'implication de chacun d'entre nous.

N'oublions pas non plus le lien social, vivifié par tout le tissu associatif de notre commune et encore une fois, je voudrais souligner le courage et la générosité de tous ceux qui s'investissent et donnent de leur temps dans les associations.

Je veux également souhaiter longue vie au nouveau comité des fêtes de Dixmont.

Un remerciement particulier pour l'association de L'APPED (association créée en 2014, pour la Protection et la Promotion de l'Église de Dixmont reconnue d'intérêt général) qui aide énormément financièrement notre commune pour ce patrimoine qu'est notre église classée au patrimoine des monuments historiques, depuis 2016 notre commune a investi plus de 185 000 € HT, dont plus de 84 000 € versé par l'association.

Il ne faut pas oublier les responsables d'entreprise, les artisans, les commerçants, les agriculteurs qui font toutes l'économie de notre commune.

Je ne peux pas clôturer ce discours bien sûr sans remercier une nouvelle fois Patrick Jacquet et Eddy Rigault et tous ceux qui ont aidé pour ce traditionnel buffet de l'amitié toujours exceptionnel.

Alors très belle année pour vous toutes et tous et surtout une excellente santé, que 2024 soit pour vous une année pleine de réussite et que des milliers de petites joies viennent embellir votre vie.

Le maire,  
Marc BOTIN



# SOMMAIRE

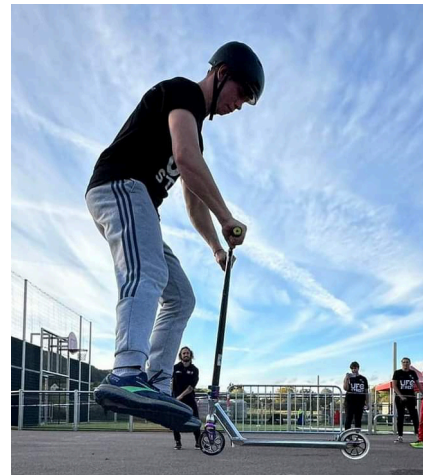
UFO STREET	5	TRAVAUX	17-23
COMMÉMORATION	6	TRAVAUX CAGS (eau)	24
A.P.P.E.D repas dansant	7	RECETTE	25
REPAS DES ANCIENS	9	ÉCHOS DE LA MAIRIE	26-30
ÉTAT CIVIL	10	SIVOS	32-34
MARCHE DE NOËL école de Dixmont	12-13	INFORMATIONS	35-36
THÉÂTRE	14	NUMEROS UTILES	37
ASSOCIATION Loisirs Culture Dixmontois	15	INFOS SERVICES	38
ASSOCIATION SID	16		

# CALENDRIER

DATES	HORAIRES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
Samedi 23 mars	20H00	Soirée dansante Saint-Patrick	ALCD Voir page 15	Salle des fêtes de Dixmont
<b>Dimanche 24 mars</b>	<b>14H00</b>	<b>Animations et jeux</b>	<b>Nouveau Comité des Fêtes Dixmontois</b>	<b>Salle des fêtes de Dixmont</b>
Samedi 6 avril	20H30	Chorale MJC de Sens	APPED Entrée gratuite	Église de Dixmont
<b>Dimanche 21 avril</b>	<b>8H00</b>	<b>Randonnée</b>	<b>Mairie et ALCD</b>	<b>L'Enfourchure</b>
Samedi 27 avril	9H00	Nettoyage de la commune	Mairie	Place de la fontaine
<b>Vendredi 17 mai</b>	<b>20H00</b>	<b>Soirée jeux</b>	<b>ALCD</b>	<b>Salle des fêtes de Dixmont</b>
Vendredi 24 mai Samedi 25 mai Dimanche 26 mai	-	Théâtre	Compagnie « la scène dans l'Yonne »	Salle des fêtes de Dixmont
<b>Samedi 01 juin</b>	-	<b>Fêtes des voisins</b>	<b>NCFD et ALCD</b>	<b>Terrain de sport</b>
Dimanche 9 juin	8H00 à 18H00	Elections Européennes	Mairie	Salle des fêtes de Dixmont



# UFO STREET



*Le 24 octobre 2023, 65 enfants dont 10 de Dixmont ont participé à toutes les animations proposées par Ufo Street.*

*Pour les organisateurs cette journée fut une belle réussite*



# COMMÉMORATION

Cérémonie du  
11 novembre  
2023



# REPAS DANSANT

Du 18 novembre 2023 organisé par l'A.P.P.E.D



La soirée du samedi 18 novembre fut une nouvelle fois une réussite. Nous tenons à remercier une nouvelle fois les 169 participants pour leur présence et leur engouement, et surtout pour leur participation financière (repas, boissons et tombola) qui nous permet de dégager un résultat positif et, du coup, nous permettre de participer au financement de nouveaux travaux dans l'église.

Le repas, concocté par nos cuisiniers et leurs aides, composé de toasts pour l'apéritif, d'un feuilleté à l'andouille, d'un fondant de poulet à la normande et ses légumes, d'une salade et ses deux fromages, suivie d'une aumônière aux pommes flambées au Calvados en guise de dessert a ravi les papilles de nos invités. Le service à table et la tenue du bar, exécutés par nos nombreux bénévoles, ont été une réussite.

L'orchestre « Mosaïque » a animé et rythmé avec brio ce repas dansant et enjoué les participants dans un répertoire varié.

*Alors bravo et merci à vous toutes et tous  
et rendez-vous samedi 05 octobre 2024.*



# CHRONO TP 89



## Travaux de Terrassement et d'Assainissement

## Travaux Publics

## Démolition

89500 DIXMONT

# 03 86 88 95 19



# Etoile Taxis

Successor des TAXI LAURENT RALLU Dixmont

**TOUTES DISTANCES**  
7 jours sur 7  
24 heures sur 24

# 06.30.02.66.43

Hospitalisation, consultation, kiné, chimio,  
rayons, dialyse, accident du travail...

Taxis conventionnés sécurité sociale

Liaison gare et aéroport

Véhicules jusqu'à 9 places

Commune de stationnement : Dixmont

[etoiletaxis@gmail.com](mailto:etoiletaxis@gmail.com)



# REPAS DES ANCIENS

Chaque année, la municipalité a le plaisir d'inviter et de retrouver les anciens du village autour d'un repas agréable.

Ce dimanche 26 novembre, 60 aînés avec des élus, partageront le traditionnel repas concocté par le traiteur Loic aidé par Guy Ponce, ce repas était servi par notre Maire Marc, les adjoints Marie-Nicole et Jean-Claude et les conseillers Roger, Jean-Luc et Julien.

La décoration de la salle et des tables était sur le thème de Noël avec les couleurs rouge et or.

Vu les événements actuels, nous avons grand besoin de ces moments de convivialité, de partage et d'échanges.

Le repas s'est déroulé dans la bonne humeur et a été savouré avec gourmandise.

L'animation était faite par Mr Henon accordéoniste accompagné de notre Maire qui adore chanter.

*Merci à tous nos aînés pour leur entrain  
et leurs sourires.*

*Magnifique journée, très réussie  
et à renouveler bien sûr.*

*Portez- vous bien et rendez-vous  
dimanche 24 novembre.*

*Marie-Nicole Neugnot 1ere adjointe*



# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

**MOURER Loucia**, le 07 janvier

**HENNEQUIN Albane**, le 07 juin

**GAUDIN Abriel**, le 01 avril

**MARTINS DE PINHO Sandro**, le 04 octobre

**MÉTRAUD Lizio**, le 03 juin



## MARIAGES

**COULON Benoît** et **BOIX Amandine**, le 30 juin

**TOILLIER John** et **MALTERRE Precillia**, le 29 juillet

**BEC Aurélien** et **RODRIGUES Cécilia**, le 26 août



## DÉCÈS

### Ils vivaient sur la commune

**MADELEINE Jacques**, le 09 avril

**DESVAUX Olivier**, le 06 mai

**TROIVILLE Pierre**, le 22 mai

**JOSEPH Noëlle**, le 19 juillet

**JOB Michèle**, le 18 août

**VIGNOT Jasmin**, le 08 novembre

**SOUCHET Gilles**, le 04 décembre

### Ils sont nés sur la commune

**PREVOST Janine**, le 09 juillet

**NOS SINCÈRES CONDOLÉANCES**

•Plomberie•Chauffage  
•Climatisation•Pompe à chaleur•Géothermie

CHAPITRE - 89500 DIXMONT

☎ 03 86 96 90 69 📞 06 72 05 12 83

jerome.prevast89@orange.fr

➤ MENUISERIE PVC, ALU ET BOIS  
➤ STORES, PERGOLAS  
➤ VOLET ROULANT ET BATTANT  
➤ PORTAILS, CLOTÛRES  
➤ PORTES DE GARAGE  
➤ ISOLATION  
➤ FENÊTRE DE TOIT  
SUIVEZ NOUS SUR

☎ 07 70 16 83 02 89500 LES BORDES

www.menuiserie-fuentes-concept.fr

•HORTICULTEUR •FLEURISTE •PÉPINIÈRE

34 FAUBOURG SAINT-NICOLAS  
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE  
TÉL. : 03 86 87 11 62  
contact@jardinerie-kallenkoot.fr

**HORAIRE D'OUVERTURE :**  
Du lundi au vendredi : 9h à 12h30 / 14h à 19h  
Le samedi **NON-STOP 9h - 19h**  
Le dimanche : 9h30 à 12h30

# MARCHÉ DE NOËL



Le samedi 2 décembre a eu lieu le 2<sup>ème</sup> marché de Noël de l'école de Dixmont.

Les enfants ont été très heureux et appliqués pour confectionner différentes décorations de Noël mises à la vente pendant le marché.

Cela leur a demandé 5 matinées de 1h30 pour pouvoir faire plaisir, sans compter les mains supplémentaires qui sont venues les aider. Merci à tous les parents qui ont pris le temps de venir, afin que tout soit prêt à temps.



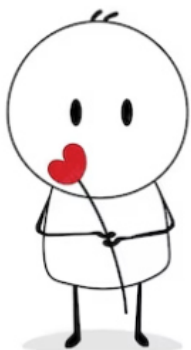
# ÉCOLE DE DIXMONT

Lors du marché, les promenades en poneys, les photos avec le Père Noël, l'atelier maquillage, le calendrier de l'avent... ont eu un réel succès.

Sans oublier la vente de boissons chaudes et autres gourmandises qui ont pu vous réchauffer par ce froid.

La vente de sapins a été meilleure que l'année précédente avec 100 commandes.

Grâce à vous, la coopérative scolaire de l'école de Dixmont a récolté 1200€ de bénéfices, cela va permettre aux classes de GS et CP de partir à Paris pour visiter la Cité des Sciences mais aussi programmer d'autres projets.



Merci à Elisabeth sans qui tout cela ne serait pas possible, elle fait beaucoup pour l'école et les enfants, c'est une ATSEM incroyable.

# THÉÂTRE



Amies Dixmontoises, Amis Dixmontois,

Nous organisons un week-end théâtre à la salle des fêtes de Dixmont les 24, 25 et 26 mai 2024. L'affiche est en préparation ! Quelques surprises à venir ! Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter :

Par mail : [lascenedanslyonne@gmail.com](mailto:lascenedanslyonne@gmail.com)

Par téléphone : 06.31.92.87.29

Théâtralement,  
Salomé et Nicolas

The advertisement for Lionel Chalons features a blue header with a circular image of a house on the left. The name 'Lionel CHALONS' is written in white and blue. Below this, the services 'MAÇONNERIE - ISOLATION' and 'COUVERTURE - CARRELAGE' are listed in bold black text. At the bottom, the address 'Route de villeneuve sur yonne 89500 LES BORDES' is provided, along with two phone numbers: '03 86 87 08 36' and '06 14 28 49 67'.

# ASSOCIATION

Loisirs et Culture Dixmontois

## Les membres de l'association vous souhaitent une bonne année 2024



### Assemblée générale

Le 15 janvier l'association a tenu son AG : bilan 2023, programme 2024 et moment de convivialité



**Pour Adhérer**  
et profiter de tous  
les avantages

**15 euros par personne**  
**25 euros par couple**

## Prochaines animations



### SAINT-PATRICK

#### REPAS ET MUSIQUE

SOIRÉE À THÈME **23 MARS**

Adhérents : 15€ Enfants : 10€ Non adhérents : 20€

RÉSERVATION : SYLVAINÉ 06 77 52 83 82



### SOIRÉE JEUX

#### JEUX DE SOCIÉTÉ ET DE CARTES

GRATUIT **23 FEVRIER**

Salle des fête de Dixmont

**Nous  
contacter**



Associations de Dixmont



julien.jacquet@outlook.fr - 0640273271

# Syndicat d'Initiative de Dixmont

Réponses aux deux questionnaires  
de la page 9 du n° 68 – octobre 2023



le bourg au printemps



La maison du mécanicien-chauffeur,  
à l'ancienne Mine



Au croisement de la dérivation et de la Rue d'Eichthal



N°°	Adultes	Pts	Enfants	Pts
1	23	2	Des vignes et du vin autrefois	1
2	4200 hectares	2	Un lion	1
3	Saint-Gervais et Saint-Protais	2	4 : Rue de la Mairie, Salle des fêtes, Les Brûleries, La Borde à la Gousse	4
4	Bourbuisson, 286 m	2	Une locomotive à vapeur	2
5	Les « bonhommes »	2	Pommiers	2
6	Ru Saint-Ange, Ru de Gueule sèche	2	Cidre	2
7	Ru Bignon, Ru Galant	2	Mairie, 1 <sup>er</sup> étage	2
8	Francisque Gay, baron Adolphe d'Eichthal	4	Ufostreet et Yonne Tour Sports	2
9	Des maillons de verre pour les métiers à tisser la soie	1	silex	2
10	Villeneuve-sur-Yonne / Armeau / Joigny / Bussy / Villechétive / Cerisiers / Vaumort / Les Bordes	8 x 1/2	Tuiles et briques	2
11	<i>La Source de Dymon</i>	2		
	<b>TOTAL</b>	<b>= / 25</b>	<b>TOTAL</b>	<b>= / 20</b>
	Question subsidiaire : 926 habitants			

*Adulte ou enfant*, si vous avez obtenu plus de 15 points, vous êtes très bon ; de 10 à 14 points, vous êtes pas mal ; de 5 à 9 points, il faut envisager quelques randonnées de rattrapage ; moins de 5 points, le SID vous propose des cours intensifs du soir !

# La nouvelle classe des CP



La maîtresse et les élèves de la classe des CP sont heureux de bénéficier d'une structure lumineuse dans une ambiance chaude révélée par les éléments en bois. Nous leur souhaitons un bon usage.

*Photographies : Michel Denancé*



# Actualités travaux

## Nom du bâtiment rue d'Eichtal

Suite à la consultation de la population dixmontoise, nous avons recensé 44 réponses pour 118 propositions de noms.

Au vu de la diversité des noms proposés, le conseil municipal réuni le mardi 21 novembre 2023 a décidé de retenir celui le plus cité qui est « dixmontois » (17 fois).

Ont également été cités « Saint Ange » (7 fois) et « Taillandiers » (3 fois). Quelques exemples : Le Dymon Space, Le OG à Mémé, La halle des Dix Monts, En fait, Le malgré tout, La fontaine de jouvence, Le senon, L'attendu, L'inattendu, La fourchette, A l'orée de la Forêt, Le cœur du village, Au pays de Saint Ange, La fontaine, Mieux vaut boire ici qu'en face, L'épiciercle, L'escale, La valentine, A la claire fontaine, Le rendez-vous, Au bar en othe, Aux trois barils, Au piano fou, L'orée d'Othe, Le corberon, Le sucré, Le raisinet, Le pavillon cool, L'incontournable dixmontois, La dixmontoise, La dixmerette, La dixmontaise, Le marché de Dixmont, Poke mont, Le grand'Mont, L'alimontois, L'échange, Le renouveau, La place du village, Le repère, Le OG, Le rendez-vous des bons amis, Le super commerce, Le Saint-Gervais, Le multi commerce de Philippe Auguste, La source dixmontoise, Le kiosque du Baron, Le Saint-Ange, Au pays de Saint-Ange, La Halle de Saint-Ange, Dixservices, Au Dix'mondes, etc. UN GRAND MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION.

Le bâtiment, dans son ensemble, s'appellera donc « **L'espace dixmontois** ». Pour la partie commerce, le choix sera laissé aux gérants.



## Jardins de rue

Avec la collaboration du CAUE de l'Yonne, votre conseil municipal a décidé d'engager une concertation avec les riverains de la rue d'Eichtal, de la rue des Taillandiers et de la rue de la Mairie (pour les parties concernées par la revitalisation de l'espace public). Mme Neugnot, la référente pour la commune, a déposé des livrets et invité les habitants à participer à une réunion d'informations qui aura lieu le 16 février.

L'objectif est de faire participer les riverains à l'embellissement et l'entretien d'un morceau de rue qui est en pied de leur façade de propriété et qui fait partie de l'espace public, une convention Commune/Riverain sera passée entre les deux parties réglant cette opération. A suivre...

*Votre conseil municipal a décidé l'acquisition d'un camion benne qui sera très utile pour l'entretien des nouveaux espaces verts et pour se déplacer plus rapidement du bourg aux 23 hameaux de notre commune.*



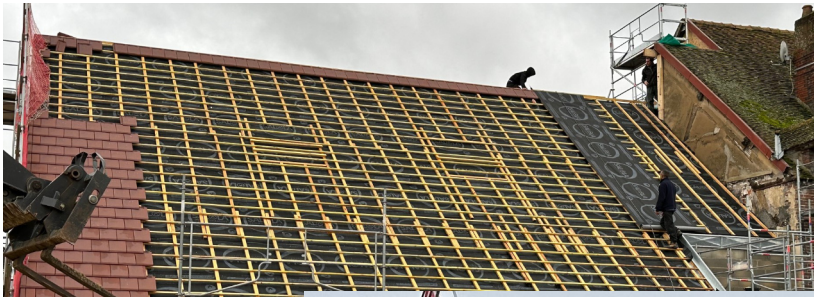
# Retour en images *Multicommerces*

Financé par



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

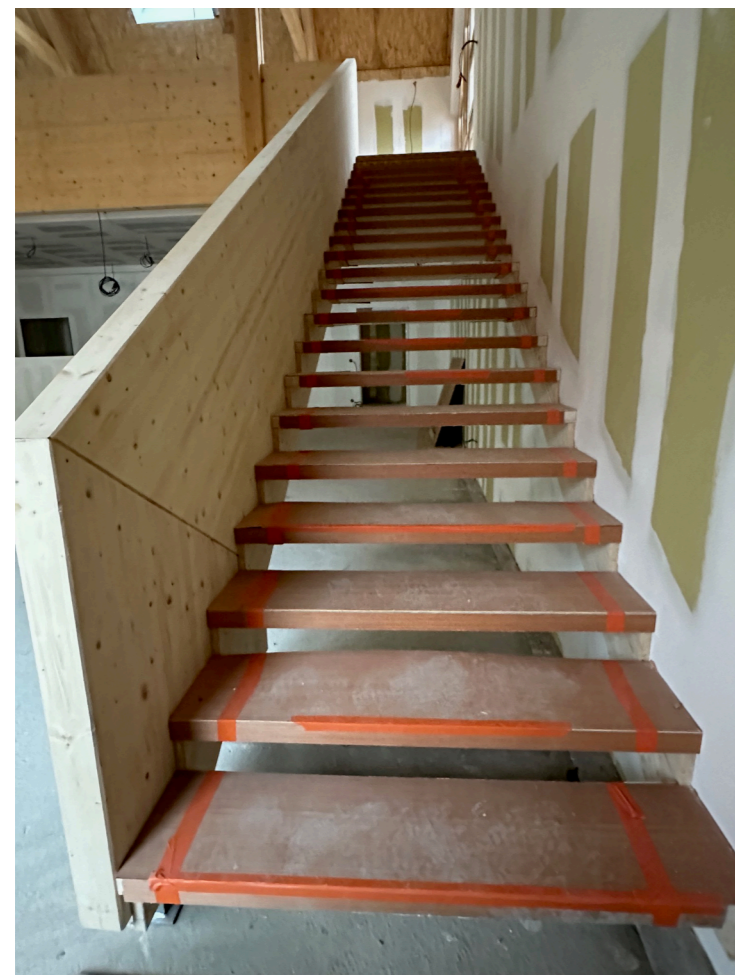


*Vue de la toiture  
à l'arrière du  
bâtiment*



*Vue de la toiture  
côté rue  
d'Eichtal,  
avec les tuiles  
photovoltaïques*





Ce pêle-mêle pour vous montrer l'avancée des travaux à l'intérieur du multi commerces avec la mise en place des cloisons qui vont séparer la cuisine de la zone de stockage (4 photos en haut à gauche), l'escalier d'accès à la mezzanine, l'aspect de la salle et la pose de l'isolant au sol (3 photos en bas à gauche), la pose du chauffage au sol pour la salle de réception, le coulage de la dalle sur toute la superficie (4 photos du milieu) et le rendu fini de la salle et de la cuisine et l'espace épicerie (2 photos à droite).

# Aménagement de l'espace public

## Rue de la Mairie

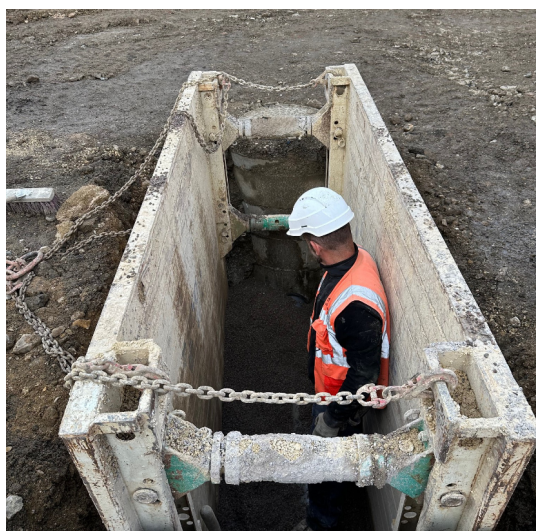


## Choix des arbres

Nous nous sommes rendus, Jean-Claude Pierret (2<sup>e</sup> adjoint) et Marie Le Péchon (architecte), aux pépinières Chauviré afin de choisir les arbres qui seront plantés dans les rues d'Eichtal, des Taillandiers et de la Mairie. Ils sont de belles tailles (environ 5-6 mètres) et apporteront de l'ombre rapidement.



## Rue d'Eichtal - Les travaux ont repris le 25 janvier 2024



Après avoir mis en place le réseau d'assainissement pluvial, la station de traitement des eaux usées et préparé le déplacement de la fontaine, 2024 sera l'année du déplacement de cette dernière et de l'aménagement de l'espace public autour de la nouvelle place ainsi créée.

# CAGS - Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

## La Sénone

Sept années après le transfert de compétence du service des eaux, il est temps de faire le point sur les travaux réalisés sur notre commune.

En effet, c'est en 2017 que le Syndicat des eaux Dixmont - Les Bordes a cessé d'exister au profit de La Sénone, entité gestionnaire de l'eau et de l'assainissement au sein de la CAGS.

### Travaux de canalisations

Depuis 2017, des travaux de renouvellement et d'extension de réseau ont été réalisés rue de la Planche de Pierre, La Mine, Vaulévrier, route d'Armeau, Les Brûleries, rue d'Eichtal et rue de la Mairie, La Borde à la Gousse, entre la Renarderie et Pimançon, pour un linéaire total de 2392 mètres et un montant total de 485 440 €ht. 255 mètres de linéaire sont en cours de chiffrage pour Pimançon (route du Chêne) et seront réalisés en 2024.

Pour la commune des Bordes, c'est 2969 mètres de linéaire renouvelé ou étendu qui ont été réalisés pour un montant de 434 201 €ht. 510 mètres sont en cours de chiffrage pour une réalisation en 2024.

### Travaux dans les stations

Ces travaux concernent l'entretien de la station de La Mine, des châteaux d'eau ou réservoirs de La Tuilerie, de Bourbuisson et de Dixmont. Les plus coûteux sont les surpresseurs, les pompes de chloration, les turbidimètres et l'entretien des ouvrages maçonnés. Le coût est de 94 765 €ht depuis 2017.

Pour la commune des Bordes, le montant est de 24 388 €ht.

**Le coût total de ces interventions est de 1 038 794 €ht.**

Si nous étions restés en syndicat, nous n'aurions jamais pu réaliser et investir tout cela

### Projet commun aux 2 communes

**Construction d'une unité de traitement** (turbidité et pesticides) avec réhabilitation du puits.

La maîtrise d'oeuvre se chiffre à 73 225 €ht et le coût des travaux à 1 000 000 €ht.

La Renarderie



La Borde à la Gousse



# RECETTE

## Velouté de potimarron aux amandes de Cyril Lignac



Ingrédients : pour 4 personnes

1 petit oignon  
15 g de beurre  
500 g de potimarron  
1 cuillerée à café de cumin en poudre  
1,5 litre de bouillon de légumes  
3 cuillerées de crème fraîche  
2 cuillerées à soupe d'amandes effilées et toastées  
Quelques feuilles de coriandre  
Sel fin, poivre du moulin

Préparation : 20 min

Cuisson : 30 min

1. Ciselez l'oignon. Épluchez la courge, ôtez les graines et coupez en cubes.
2. Faites fondre le beurre dans une grande casserole et ajoutez l'oignon ciselé. Faites-le suer sans coloration puis ajoutez les morceaux de potimarron. Mélangez et assaisonnez de sel, de poivre, et de cumin.
3. Versez du bouillon à hauteur et laissez cuire 15 minutes. Si le bouillon baisse et que la cuisson n'est pas finie, rajoutez un peu de bouillon. Au terme de la cuisson, arrêtez le feu et laissez tiédir.
4. Transvasez les légumes dans un blender avec la crème fraîche et mixez. Versez le bouillon petit à petit jusqu'à obtenir la consistance souhaitée.
5. Toastez les amandes légèrement dans une poêle sans ajouter de matière grasse.
6. Remettez la soupe dans la casserole et faites réchauffer. Servez dans des bols et parsemez d'amandes effilées et les feuilles de coriandre au moment de servir.

### Séverine Gautherot

Conseillère en Nutrition  
Coach de vie - Relaxologue

Je suis Conseillère en Nutrition, Coach de vie et Relaxologue.

Vous souhaitez entreprendre un rééquilibrage alimentaire en vue de perdre du poids ou simplement de mieux consommer.

Vous avez un projet, une envie, une problématique à gérer ou besoin d'un moment de détente.

**Contactez-moi, je suis entièrement à votre écoute !!!**

Mon approche : non-jugement, bienveillance, adaptabilité au client, vous avancez à votre rythme et nous adaptons le suivi en fonction de Vous !!!

**89500 - DIXMONT**

Fb : Séverine Gautherot - Conseillère nutrition Coach Relaxo  
sophro-coach.blog4ever.com

06 79 26 89 45

sg-conseil-coach-et-relaxo@outlook.com

N° SIRET : 831 979 075



# ÉCHOS DE LA MAIRIE

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 OCTOBRE 2023

### Présents :

M. BOTIN Marc, Mme NEUGNOT Marie-Nicole, MM. PIERRET Jean-Claude, GAMBIER Benoît adjoints, MM. LAMIRAUX Simon, PINCHON Roger, PERRAUT Marc, Mmes BERTOLDO Claire-Marie, BERTHOT Stéphanie, M. JACQUET Julien, Mme MERCIER PERROTEZ Chantal.

**Procurations :** Mme JARDIN Marie-Joseph a donné pouvoir à Mme BERTHOT Stéphanie, M. SOETE Alain a donné pouvoir à M. PIERRET Jean-Claude, M. VASSARD Jean-Luc a donné pouvoir à M. BOTIN Marc.

**Absent :** M. DUFLOS Alexandre.

**Secrétaire de séance :** Mme MERCIER PERROTEZ Chantal.

## ORDRE DU JOUR

### DÉCISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET

Le conseil municipal approuve la décision modificative suivante :

#### Dernière échéance emprunt de 1 300 000.00 €

- Compte 1641 OPFI..... + 900 900.00 €
- Compte 2313 OP 061..... - 900 900.00 €

#### Achat camion IVECO DAILY (régularisation dépassement budget)

- Compte 21571 Opération 049 ... + 455.76 €
- Compte 61551 Chapitre 011..... - 455.76 €

#### Achat de matériels (Régularisation dépassement budget)

- Compte 2158 opération 049..... + 200.00 €
- Compte 61551 Chapitre 011..... - 200.00 €

#### Travaux bardage pignon rue d'Eichtal par l'entreprise CHEMOLLE

- Compte 2135 OP 061..... + 15 113.41 €
- Compte 2313 op 061..... - 15 113.41 €

021 Virement de la section fonctionnement de 655.76 €

023 Virement à la section investissement de 655.76 €

### Emprunt pour la revitalisation du centre bourg

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la nouvelle proposition d'emprunt formulée par le Crédit Agricole Champagne Bourgogne pour couvrir les subventions à venir et le versement de la FCTVA.

- Emprunt de 1 150 000.00 € auprès du Crédit Agricole Champagne Bourgogne
- Durée 24 mois
- Taux d'intérêts annuel fixe 4.49 %
- Périodicité trimestrielle de la facturation des intérêts
- Déblocage des fonds : 10 % minimum dans le mois qui suit l'édition des conventions de prêt
- Appels de fonds possible 18 mois après l'édition du contrat, soit jusqu'en avril 2025
- Frais de dossier 0.15 % du montant sollicité.

### REVITALISATION CENTRE BOURG – AVENANTS AU MARCHÉ

Le conseil municipal accepte l'avenant n° 2 du lot 13 pour la tranche conditionnelle 2 à l'unanimité et charge le maire de préparer l'avenant et le nouvel ordre de service.

#### Travaux en plus-value :

- Installation de chantier ..... 3 707.20 €
- Branchements..... 107 724.28 €

TOTAL HT 111 431.48 €  
TOTAL TTC 133 717.78 €

Le marché du lot 13 sera donc porté à 782 297.22 € HT, soit 938 756.66 € TTC

### Logiciel cimetière

Un courrier de DIGITALEBOX SAS, nous informe de la liquidation de la Société NEOCIM, prestataire du logiciel cimetière de la commune, avec proposition financière de reprise.

Le devis demandé à JVS MAIRISTEM est chiffré à 816.00 € TTC/an avec reprise des données facturée à 979.20 € TTC.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de DIGITALEBOX pour un montant de 132.00 € TTC/An avec gratuité la première année.

# ECHOS DE LA MAIRIE

## QUESTIONS DIVERSES

### Groupement de commandes achat d'énergies

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition gratuite de groupement de commandes émise par le SDEY pour :

- Mutualiser les besoins en vue de parvenir à un volume de consommation propre à obtenir des offres de fournitures compétitives ;
- Limiter l'exposition des acheteurs à la volatilité des prix sur les marchés de l'énergie par l'application d'une stratégie de couverture des risques ;
- Décharger ses adhérents des procédures d'appels d'offres et de notification des marchés ;
- Améliorer le suivi des consommations d'énergie grâce à la dématérialisation des données et la mise à disposition d'une solution informatique de management de l'énergie ;
- Simplifier la gestion administrative de la facturation pour en faciliter le contrôle ;
- Proposer un accompagnement de proximité.

### Centre aéré de Villeneuve Sur Yonne

Une convention est proposée par l'Association de Gestion du Centre aéré de Villeneuve S/Yonne pour participer aux frais à hauteur de 1.70 € par heure et par enfant, plafonnée à 2 000.00 € pour l'année civile, valable pour un an prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024, renouvelable par tacite reconduction. La résiliation est possible chaque année à l'échéance avec un préavis de trois mois.

Le conseil municipal procède au vote :

Mme JARDIN Marie-Joseph vote contre,  
Mme BERTHOT Stéphanie s'abstient.

La décision est donc approuvée, le conseil municipal charge le maire de signer la convention.

### Contrat Assurance camion IVECO DAILY

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de GROUPAMA pour assurer le camion IVECO DAILY, d'un montant de 519.48 €/an, le devis proposé par MMA étant plus onéreux. (592.33 €/an).

### Démoussage toitures et murs de l'Eglise

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis réactualisé de la Société PULVERY CLEAN pour un montant de 21 242.07 € HT, soit 25 490.48 € TTC concernant des travaux de démoussage sur l'ensemble des toitures et murs de l'Eglise de Dixmont, ces travaux seront prévus au budget 2024.

Des demandes de subvention auprès de plusieurs administrations seront effectuées au préalable.

Le maire informe les conseillers

- Qu'un accord a été conclu avec les agriculteurs pour laisser enherbée une bande de 15 mètres de large sur les parcelles ZC 96 et YA 24, 25, 26 et 27 le long du chemin pour limiter au mieux l'écoulement des eaux pluviales rue

des Vignes. Le maire les remercie vivement pour leur implication ;

- Que la statue de la place, détruite accidentellement par l'entreprise en exécutant les travaux de voirie, sera remplacée à l'identique.

Mr PIERRET informe le conseil municipal

- que les travaux d'étanchéité prévus à la salle des fêtes seront effectués début 2024.

- que dans le cadre de la création de jardins fleuris, la CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) propose de faire une démarche « jardins de rue » pour accompagner les habitants sur le projet avec la mise en place d'une réunion publique suivi d'un diagnostic, d'un atelier de conception des jardins de rue puis d'un chantier collectif de plantation. Les dates seront confirmées prochainement.

Mr JACQUET informe que la MAM compte 8 enfants de Dixmont ou Les Bordes inscrits et 1 enfant de Cerisiers. La priorité est donnée aux parents qui travaillent. Une 3<sup>e</sup> collègue est prévue prochainement pour accueillir davantage d'enfants.

Mr GAMBIER, Président du SIVOS, informe l'assemblée que les institutrices de l'école de Dixmont sont satisfaites des travaux d'agrandissement et ravies d'utiliser la classe supplémentaire.

Mme NEUGNOT indique que 65 enfants dont 10 Dixmontois ont participé à l'animation UFO STREET organisée aujourd'hui au terrain communal. Un magnifique graffiti a été créé sur le camion-scène.

Le maire, Marc BOTIN

*Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de la commune*

# ÉCHOS DE LA MAIRIE

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 NOVEMBRE 2023

### Présents :

M. BOTIN Marc, Mme NEUGNOT Marie-Nicole et M. PIERRET Jean-Claude, adjoints, MM. SOETE Alain, LAMIRAUX Simon, DUFLOS Alexandre, PINCHON Roger, PERRAUT Marc, Mmes BERTOLDO Claire-Marie, BERTHOT Stéphanie, M. JACQUET Julien, Mme MERCIER PERROTEZ Chantal, Mme JARDIN Marie-Joseph.

Procurations : Mr GAMBIER Benoit a donné pouvoir à Mr BOTIN Marc.

Absent excusé : Mr VASSARD Jean-Luc.

Secrétaire de séance : Mme NEUGNOT Marie-Nicole.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Le maire propose au conseil municipal d'ajouter à l'ordre du jour la question suivante :

- APPROBATION DU RAPPORT 2023 DE LA CLETC

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

### DÉCISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET

Le conseil municipal approuve les décisions modificatives au budget suivantes :

#### En recettes d'investissement

- Compte 1641 OPFI.....+ 1 150 000.00 €  
(Emprunt travaux bourg)
- Compte 021 ..... 2 800.00 €

#### En dépenses d'investissement

- Compte 2315 - 061..... + 133 717.78 €  
(Travaux d'assainissement)
- Compte 2041582 - OPFI ..... + 1 300.00 €
- Compte 2152 - 053..... + 1 500.00 €  
(achat panneaux signalisation)

#### En dépenses de fonctionnement

- Compte 627 .....+ 1 725.00 €  
(frais de dossier Emprunt)
- Compte 66111 ..... + 12 908.75 €  
(Intérêt emprunt Ech trimestrielle)
- Compte 615231..... - 14 633.75 €
- Compte 60633..... - 2 800.00 €
- Compte 023... ..... 2 800.00 €

### Objet : Adhésion à un groupement de commandes permanent pour l'achat d'énergies et la fourniture de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique sur le périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté

Le conseil municipal décide

- **D'accepter** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, annexée à la présente délibération,

- **D'autoriser** l'adhésion de la commune de Dixmont en tant que membre au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés,

- **D'autoriser** le maire à signer la convention constitutive du groupement,

- **D'autoriser** le représentant du coordonnateur à signer les marchés, contrats et conventions issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Dixmont et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget,

- **D'autoriser** le Coordonnateur à exécuter la stratégie d'achat d'énergies du groupement,

- **D'autoriser** le maire à engager les dépenses nécessaires inscrites au budget nécessaires à la réalisation de la convention constitutive selon les modalités prévues par cette dernière,

- **D'intégrer** au groupement de commandes la liste des points de livraison annexée à la présente délibération,

- **De donner** mandat au Coordonnateur et au Gestionnaire de l'Yonne pour collecter les données techniques, contractuelles, de consommation et de facturation relatives aux sites annexés à la présente délibération auprès des gestionnaires de réseau et des fournisseurs d'énergies,

- **De donner** mandat au Coordonnateur pour engager toute action en justice pour le compte la commune de Dixmont dans le cadre de la convention constitutive.

### Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 développée au 1<sup>er</sup> janvier 2024

Destinée à être généralisée (hormis pour les budgets sous M4), la M57 deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

# ECHOS DE LA MAIRIE

.Modernisant la gestion budgétaire et comptable, la M57 est la nomenclature comptable permettant la mise en place du compte financier unique et la certification des comptes locaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide

- D'adopter, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la nomenclature budgétaire et comptable M57 Développée ;

- De préciser que la nomenclature M57 Développée s'appliquera aux budgets suivants : Budget principal de la Commune de Dixmont

- d'autoriser Monsieur le maire à mettre en œuvre les procédures nécessaires à ce changement de nomenclature budgétaire et comptable et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## **APPROBATION DU RAPPORT 2023 DE LA CLETC**

Pour mémoire AC définitive 2022	14 627.00 €
AC définitive 2023	14 320.00 €
Ecart 2023-2022	307.00 €

Le conseil municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges du Grand Sénonais, présenté et approuvé par la commission en date du 28 novembre 2023.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### Location local praticien 1 rue de la mairie

Il y a lieu de prendre une délibération qui annule et remplace la précédente délibération incomplète ( n° 12/09/2023/7/3.3)

Ce local professionnel a une superficie de 50.66 m<sup>2</sup> .

Le bail sera conclu pour une durée de neuf années entières et consécutives à compter de la date de signature.

Le montant du loyer mensuel est fixé à 372.00 € par mois, payable d'avance le 05 de chaque mois, par virement bancaire auprès de la trésorerie de Sens.

La révision du loyer est soumise aux dispositions des articles L145-34 et suivants, du code de commerce, et R145-20 du même code.

L'indice de base sera l'indice de révision des loyers des activités tertiaires du trimestre de l'année précédente à la date de la signature de l'acte.

Il ne sera pas demandé de dépôt de garantie.

Tous les frais incombant à ce dossier seront à la charge de la Commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et autorise le maire à faire établir le bail par un notaire.

### Location local commercial 12 rue d'Eichtal

En complément de la délibération n° 12/09/2023/8b/3.3, il est précisé qu'aucun dépôt de garantie ne sera demandé.

L'activité principale du local commercial sera la restauration.

Le local est d'une superficie de 278.86 m<sup>2</sup> .

Il ne sera pas demandé de dépôt de garantie.

Tous les frais incombant à ce dossier seront à la charge de la Commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

## **REVITALISATION CENTRE BOURG – AVENANTS AU MARCHÉ**

Le conseil municipal accepte l'avenant n° 4 du lot 12 (Electricité CF0/CFA) Entreprise EIFFAGE pour la tranche conditionnelle 1 d'un montant de 9 575.79 € HT, soit 11 490.95 € TTC et charge le maire de préparer l'avenant et le nouvel ordre de service.

le conseil municipal accepte l'avenant 3 pour le lot 13 (Terrassement VRD), EUROVIA, pour la tranche conditionnelle 2 d'un montant de 6 009.94 € HT, soit 7 211.93 € TTC et charge le maire de préparer l'avenant et le nouvel ordre de service.

Mr BOTIN informe le conseil municipal que la CAGS va entreprendre la refonte d'attribution du fonds de concours. Il est proposé l'installation d'un relais PICK UP (Système de consigne automatique pour envoyer ou recevoir un colis) dans le bâtiment multi-commerces, le conseil municipal souhaite plus de détails à ce sujet.

Il est indiqué que les ralentisseurs seront installés en 2024.

Il indique également qu'un vol de carburant a eu lieu sur le chantier et qu'une plainte a été déposée à la gendarmerie.

Un administré informe d'un problème récurrent concernant les poubelles éventrées rue des Chevaliers, un courrier sera fait à la personne concernée. Il est indiqué également que les camions prennent régulièrement la déviation dans cette rue, Mr BOTIN précise qu'il a pourtant été indiqué sur l'arrêté municipal que cette déviation était interdite aux poids lourds de + 9 tonnes.

Un administré informe du danger au niveau de l'avaloir rue des Vignes, un panneau de signalisation sera installé.

Il est indiqué également que la ligne téléphonique est toujours au sol en direction de Chapitre, une relance sera faite à ORANGE.

Le maire, Marc BOTIN

*Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de la commune*

# ÉCHOS DE LA MAIRIE

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 DÉCEMBRE 2023

### Présents :

M. BOTIN Marc, Mme NEUGNOT Marie-Nicole et MM. PIERRET Jean-Claude, GAMBIER Benoit, adjoints, MM. DUFLOS Alexandre, PINCHON Roger, PERRAUT Marc, JACQUET Julien, Mme MERCIER PERROTEZ Chantal, Mme JARDIN Marie-Joseph.

Procurations : M. SOETE Alain a donné pouvoir à M. PIERRET Jean-Claude, Mme BERTOLDO Claire-Marie a donné pouvoir à M. BOTIN Marc, Mme BERTHOT Stéphanie a donné pouvoir à Mme JARDIN Marie-Joseph.

Absents : M. VASSARD Jean-Luc, M. LAMIRAUX Simon.

Secrétaire de séance : Mme MERCIER PERROTEZ Chantal.

## ORDRE DU JOUR

### DÉCISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET

Le conseil municipal donne un avis favorable à la décision modificative pour budgéter les travaux de revitalisation du bourg sur l'exercice 2023 :

#### En dépenses d'investissement

- Cpte 2313 - 61 Travaux bourg + 250 000.00 €
- Cpte 2315- 061 Travaux bourg + 150 000.00 € (voirie)

### REVITALISATION CENTRE BOURG – AVENANTS AU MARCHÉ

Le conseil municipal accepte l'avenant n° 3 du lot 07 ci-après à l'unanimité et charge le maire de préparer l'avenant et le nouvel ordre de service.

### TRAVAUX EN PLUS-VALUE – Devis du 13/12/2023

#### Dans la laverie

- |   |          |
|---|----------|
| - Plafond coupe-feu 1 heure   | 223.80 € |
| - Ossature primaire plafond   | 59.68 €  |
| - Habillage de 2 fenêtres de toit en plaque de plâtre sur ossatures | 460.00 € |

#### Dans office, bar, épicerie

- |                                 |                      |
|---------------------------------|----------------------|
| - Ossature primaire             | 557.92 €             |
| - Plafond plaque de plâtre 13mm | 1 220.45 €           |
| ossature                        | TOTAL HT 2 521.85 €  |
|                                 | TOTAL TTC 3 026.22 € |

Le marché du lot 07 est porté à 104 395.67 € HT, soit 125 274.80 € TTC.

Le conseil municipal accepte l'avenant n° 3 du lot 03 pour la tranche conditionnelle 1 ci-après à l'unanimité et charge le maire de préparer l'avenant et le nouvel ordre de service.

### TRAVAUX EN MOINS-VALUE - Devis DE2023- 00152, 00153, 00154

- |  |                        |
|--|------------------------|
| - Modification de structure  | + 785.00 €             |
| - Moins-value claustras Douglas du groupe extérieur de climatisation           | - 1 264.00 €           |
| - Moins-value claustras Douglas  | - 3 840.00 €           |
| - Réalisation d'un portillon autour du coffret Enedis, y compris quincaillerie | + 360.00 €             |
|  | TOTAL HT - 3 959.00 €  |
|  | TOTAL TTC - 4 750.80 € |

Le marché du lot 03 est donc porté 271 728.84 € HT, soit 326 074.61 € TTC.

Le conseil municipal accepte l'avenant n° 3 du lot 08 à l'unanimité et charge le maire de préparer l'avenant et le nouvel ordre de service.

#### TRAVAUX EN MOINS VALUE – Devis DE01702 et DE01706

- |                                    |                           |
|------------------------------------|---------------------------|
| - Panneaux coulissants à galandage | - 3 462.00 €              |
| - Blocs porte bois menuisés        | - 5 475.00 €              |
|                                    | MONTANT HT - 8 937.00 €   |
|                                    | MONTANT TTC - 10 724.40 € |

Le marché du lot 8 est donc porté à 95 859.40 € HT, soit 115 031.28 € TTC.

### Zones d'accélération des énergies renouvelables

Le maire indique au conseil municipal que l'article 15 de la Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'Énergies Renouvelables (ZAER).

Ces ZAER doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc). Elles ne garantissent pas leur autorisation, ceux devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas.

Lors de la séance du conseil municipal en date du 17 janvier 2023, deux projets d'installation de panneaux photovoltaïques ont été présentés au conseil municipal et au public présent par les Sociétés BORALEX et FIPELEC.

Deux zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelables ont été identifiées :

- Parcelle ZH 67 CHAMPBALAI d'une contenance de 13.33 ha, projet agrivoltaïque
- Parcelle ZL 113 LA HAIE DE BROSSES d'une contenance de 2.4518 ha, parc photovoltaïque au sol

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Le maire, Marc BOTIN

Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de la commune

# COLAS

## RECRUTE

### Pour l'établissement Bourgogne-Ouest

- 48 chemin des Ruelles - 89380 APOIGNY
- ZA Les Grèves 3 - Chemin des Grèves - 89100 MALAY-LE-GRAND
- 4 rue Louise Michel - BP 25 - 58660 COULANGES-LÈS-NEVERS

Tél : 03 86 53 59 50 - yonne@colas.com

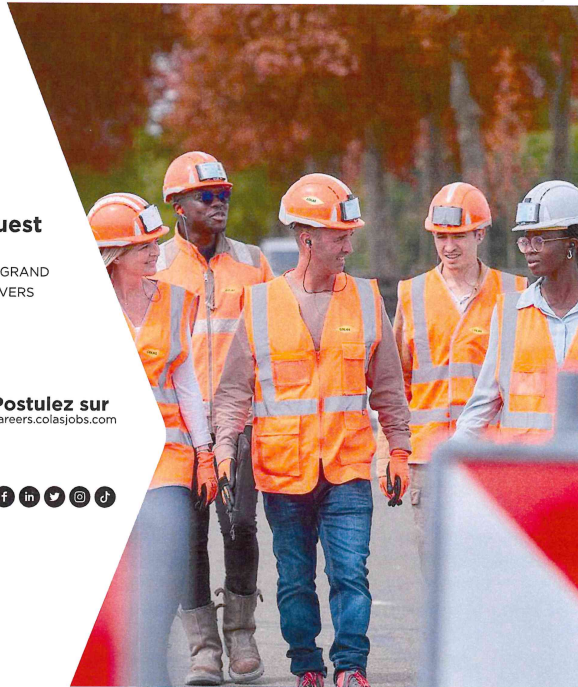
### Les offres à pourvoir :

- Chefs de chantier (H/F)
- Ouvriers VRD (H/F)
- Ouvriers enrobés (H/F)
- Conducteurs d'engins (H/F)
- Géomètre-topographe (H/F)



Postulez sur  
careers.colasjobs.com

colas.com     



POMPES FUNÈBRES - FUNÉRIUM  
MARBRERIE - ARTICLES FUNÉRAIRES

# PFV GUERIN

GESSERAND - CHICANNE

☎ 02 38 97 31 62

Magasin: 37, rue du Mail  
Funérarium: ZI - 14, rue de l'Industrie  
45320 Courtenay  
contact@pompes-funebres-guerin.fr

# DROIN & Fils

*Entreprise de Peinture*

PEINTURE - DECORATION - REVETEMENTS SOLS & MURS - RAVALEMENT - VITRERIE  
- POSE PARQUET MASSIF & FLOTTANT - PONÇAGE ET VITRIFICATION DE PARQUET -  
AMENAGEMENT - CLOISON - ISOLATION - PLAFOND TENDU - FERMETURE PVC &

tel 03 86 96 02 93  
06 59 86 41 84

89500 LES BORDES  
sarl.droin@orange.fr

# SIVOS

## SÉANCE ORDINAIRE DU 06 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six novembre à dix-neuf heures, le Comité d'Administration du SIVOS DIXMONT - LES BORDES, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Benoît GAMBIER, Président.

Absents : BOTIN Marc : arrivé après la délibération n° 01-11-2023

Sylvie ADAM est nommée secrétaire de séance.

Le président demande aux membres présents s'ils acceptent le procès-verbal de la dernière réunion envoyé par mail le 29 août :

Les membres acceptent à l'unanimité.

Le président ayant eu une information concernant la rémunération du personnel ce vendredi 03 novembre, il demande aux membres s'ils acceptent de rajouter cette délibération en fin de réunion au « 06-11-2023 : Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle » :

Les membres acceptent à l'unanimité.

### 01-11-2023 : Décision Modificative

Le président informe le comité que des dépenses supplémentaires sont à prendre en charge avant la fin de l'année :

- Matelas et autres matériels pour la maternelle,
- Aide de l'Etat à rembourser,
- Heures complémentaires pour le ménage de la nouvelle classe mais aussi pour la cantine.

Afin de pouvoir les mandater, le président demande les modifications de crédits suivantes :

#### Investissement :

- Dépenses : Article 2188 « Autres » + 900 €
- Recettes : Article 021 « Virement de la section de fonctionnement » + 900 €

#### Fonctionnement :

##### - Dépenses :

Article 6413 « Personnel non titulaire » + 11 000 €  
Article 673 « Titres annulés » + 2 000 €  
Article 023 « Virement à la section d'investissement » + 900 €

##### - Recettes :

Article 6419 « Remboursement sur rémunération » + 3 900 €  
Article 775 « Produit de gestion courante » + 10 000 €

Les membres acceptent à l'unanimité.

### 02-11-2023 : Convention répartition des charges

Le président a appris que la famille d'un élève scolarisé en maternelle a déménagé sur Villeneuve-sur-Yonne fin septembre 2022. Cet élève étant en cours de cycle, aucune dérogation n'a été demandée. Le président demande donc à l'assemblée de demander :

- Le remboursement des charges liées à cet élève auprès de la commune de domicile pour la fin d'année 2022, pour l'année 2023 et pour le 1<sup>er</sup> semestre 2024 (une dérogation devra être demandée si les parents souhaitent que l'enfant poursuive sa scolarité au sein du regroupement),

- De signer la convention de cette répartition des charges,

- De pouvoir demander le remboursement des charges et de signer toutes les prochaines conventions s'afférent envers toutes les communes où seraient domiciliés des enfants du regroupement, et ce jusqu'à la fin de son mandat et en fonction de l'étude des coûts proposée en réunion de budget :

Les membres acceptent à l'unanimité.

### 03-11-2023 : Adhésion prise en charge des frais médicaux par le CDG

Le président a demandé une expertise médicale dans le cadre d'un dossier en cours pour l'agent ayant demandé un aménagement de poste.

Le CDG a proposé une adhésion à la convention relative à la prise en charge des frais médicaux ce qui permet aux professionnels d'être payés directement et rapidement.

Ce service étant gratuit, le président propose à l'assemblée d'accepter :

Les membres acceptent à l'unanimité et chargent le président de signer la convention.

# SIVOS

## 04-11-2023 : Investissements 2024

Pour l'année 2024, il convient de réfléchir aux futures dépenses à inscrire au budget :

- Valérie GRANDPERRIN demande si elle pourrait avoir un nouveau pc portable, le sien étant bientôt obsolète, le coût ne devrait pas dépasser 500 €,

- Insonorisation cantine : plusieurs pistes sont à envisager :

- Plafond : des devis seront demandés pour insonoriser par le plafond ou par des matériels à fixer au mur, mais, dans tous les cas, le coût sera supporté par les deux communes (comme la porte du garage du car scolaire),

- Former les agents sur d'éventuels procédés pour amener les enfants à parler moins fort,

- Acheter un sonomètre avec alerte en cas de dépassement de décibels,

- Des pc portables ont également été demandé pour remplacer ceux déjà existants à l'école des Bordes : ceux-ci ont déjà plus de 10 ans et plusieurs ne s'allument plus,

- Trotinettes : celles-ci ayant été volées et le local sécurisé, un devis sera demandé.

Des devis seront demandés pour tous ces éventuels achats et seront proposés au budget.

## 05-11-2023 : Augmentation heures poste adjoint technique

Le 29 novembre 2021, par délibération n° 08-11-2021, le comité avait créé un poste d'adjoint technique à 3h/35<sup>ème</sup> pour le ménage supplémentaire durant la crise de la Covid, poste qui est inutilisé à ce jour.

Suite à la discussion lors de la délibération n° 06-08-2023 le 28 août dernier, concernant l'augmentation des effectifs à la cantine et de la surcharge de travail des agents qui en découle, le président propose de modifier les heures de poste à 30h/35<sup>ème</sup> afin de pouvoir nommer n'importe quel nouvel agent sans être bloqués par le nombre d'heures :

Les membres acceptent à l'unanimité.

S'ils acceptent : Il demande l'autorisation de nommer un agent contractuel sur ce poste à 5h/35<sup>ème</sup> compter du 9 novembre :

Les membres acceptent à l'unanimité.

## Si acceptée : 06-11-2023 : Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Le président informe l'assemblée : l'assemblée délibérante d'une collectivité ou d'un établissement peut instituer, après avis du comité social (non obligatoire pour le syndicat), une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics et des assistants maternels et assistants familiaux mentionnés à l'article L. 422-6 du code de l'action sociale et des familles.

### **I. Les bénéficiaires :**

Peuvent bénéficier de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, les agents publics (titulaires, stagiaires et contractuels de droit public ; à temps complet, temps non complet ou à temps partiel) qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Avoir été nommés ou recrutés à une date d'effet antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2023,

- Etre employés et rémunérés par un employeur public au 30 juin 2023,

- Avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 euros au titre de la période courant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023. Sont déduits de cette rémunération brute annuelle : la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA), les Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS), les astreintes, les heures complémentaires, les Indemnités Forfaitaires pour Travaux Supplémentaires (IFTS) et l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections (IFCE), dans la limite du plafond prévu à l'article 81 quater du code général des impôts (soit 7500 €).

Les agents publics de l'Etat et hospitaliers détachés au sein d'un employeur public territorial sont éligibles à la prime en tenant compte de l'ancienneté acquise dans l'ensemble de la fonction publique.

Sont exclus du bénéfice de la prime :

- Les agents publics éligibles à la prime de partage de la valeur (PPV),

- Les élèves et étudiants en formation professionnelle ou en stage avec lesquels les employeurs publics sont liés par une convention de stage.

# SIVOS

## II. Le montant de la prime :

Dans la limite des plafonds prévus pour chaque niveau de rémunération, l'assemblée délibérante détermine le montant de la prime :

Rémunération brute perçue au titre de la période du 01.07.22 au 30.06.23	Montant maximum de la prime
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €

### Cas des agents à temps non complet ou à temps partiel :

Le montant de la prime est proratisé en fonction de la quotité de travail et de la durée d'emploi sur la période du 01.07.2022 au 30.06.2023.

### Cas des agents n'ayant pas été employés et rémunérés pendant la totalité de la période de référence :

**Rémunération brute perçue par l'agent (année incomplète) / Nbre de mois de présence de l'agent sur la période du 01.07.2022 au 30.06.2023 x 12**

### Cas des emplois successifs sur la période de référence (suite à mutation, intégration directe...) :

Lorsque plusieurs employeurs publics ont successivement employé et rémunéré un agent au cours de la période du 01.07.2022 au 30.06.2023, la rémunération prise en compte est celle versée par la collectivité, l'établissement ou le groupement qui emploie et rémunère l'agent au 30 juin 2023, corrigée selon les modalités de proratisation prévues ci-dessus.

## III. Les cumuls :

La prime de pouvoir d'achat est cumulable avec toute autre prime et indemnité perçue par l'agent, à l'exception, pour les agents issus d'une autre fonction publique, de la prime de pouvoir d'achat éventuellement perçue au titre de la fonction publique d'état, hospitalière ou militaire.

## IV. La périodicité :

La prime peut être versée en une ou plusieurs fractions avant le 30 juin 2024.

Après avoir délibéré, les membres du comité acceptent à l'unanimité d'instaurer la prime de pouvoir d'achat selon les montants indiqués dans le tableau ci-dessus :

- de verser cette prime en une seule fois sur les salaires de janvier 2024 et selon les conditions prévues par les textes en vigueur.

- d'autoriser l'autorité territoriale à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de cette prime dans le respect des principes définis ci-dessus.

- De prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au paiement de cette prime.

- que la présente délibération entre en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

## AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- Voyage scolaire : Valérie GRANDPERRIN a pour projet d'emmener sa classe de CM1-CM2 en Normandie pour la célébration des 60 ans du débarquement. Afin d'aider à financer ce projet :

- Une quête sera effectuée par les élèves lors des cérémonies du 11 novembre,

- Un repas dansant sera organisé par des bénévoles dont les bénéfices seront entièrement reversés à la Coopérative Scolaire pour ce projet.

La séance est levée à 20h20.

ACHETER AUTREMENT POUR MANGER LOCALEMENT

**Le Comptoir de Nani**

06.46.26.45.02

**ÉPICERIE ITINÉRANTE**

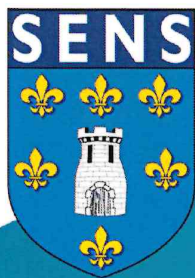
Sélectionneur des Saveurs Locales  
Une Vingtaine  
de Producteurs- Artisans  
avec qui nous travaillons

La Bonne Fournée  
Conserv'Yonne  
La Ferme du Lardot  
La Conserverie Jovinienne  
La Ferme de la Chaumière  
La Basse cour de Floriane  
Les Jardins de La Croisière  
La Ferme Vivante 89.10  
Angustifolia  
JJ. Cosmétique Végétal

Les Spécialités de Hildegarde  
Les Crottins des Cabris  
Delices du Metz  
Les Vergers de Noslon  
Caprices d'Abeille  
Rouge Framboise  
Les Ruches de Julien  
Café Thé Sens, Une histoire de Goût  
Houblons d'Exception

 [www.lecomptoirdenani.fr](http://www.lecomptoirdenani.fr) 

# INFORMATION



La Ville de Sens vous propose un

## Accueil de jour

pour les femmes victimes de violences au sein du couple

### Un lieu d'accueil et de soutien :

- écoute confidentielle
- information et orientation
- psychologue mis à disposition sur rendez-vous

### Un lieu de convivialité :

- activités collectives
- salle de détente
- espace ludique pour les enfants

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



03 86 65 06 53  
[accueildejour@mairie-sens.fr](mailto:accueildejour@mairie-sens.fr)



Lions Club de Sens

[www.ville-sens.fr](http://www.ville-sens.fr)

 @ville\_de\_sens

## Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?



Demande d'aide au logement (APL) ?



Demande de permis de conduire ? Carte d'identité ?



Demande d'aide de RSA ? De retraite ?



Demande de carte grise ?



Créer ou actualiser un espace Pôle emploi ?



Déclarer ses revenus ? Ses impôts ?



Besoin d'un ordinateur pour accéder à vos démarches en ligne ?



Gérer son compte Ameli ?



## Une démarche administrative ? Ayez le réflexe France services !

L'espace France services de  
Villeneuve-sur-Yonne  
vous attend au  
23 rue du commerce

Lundi : 14:00 - 18:00

Mardi : 09:00 - 12:30 / 14:00 - 17:00

Mercredi : 09:00 - 12:30

Jeudi : 09:00 - 12:30

Vendredi : 09:00 - 12:30 / 14:00 - 17:00

Samedi : Fermé

Téléphone : 03 73 51 00 30

Email : [france-services@villeneuve-yonne.fr](mailto:france-services@villeneuve-yonne.fr)

À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

PROCHE DE VOUS,  
PROCHE DE CHEZ VOUS

« Les agents France services :  
une équipe à votre écoute »



Trouvez votre espace France services sur : [france-services.gouv.fr](http://france-services.gouv.fr)



**AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto**

## PRESTATIONS

- VIDANGE
- FREINAGE
- PNEUMATIQUES
- AMORTISSEURS
- ECHAPPEMENT
- PARE-BRISE
- CARROSSERIE
- PEINTURE
- CLIMATISATION
- DIAGNOSTIC
- PARALLELISME
- DISTRIBUTION
- RESTAURATION VH
- VENTES VEHICULES
- SERVICE CARTE GRISE

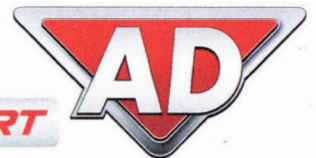
**Votre garantie constructeur est préservée !**



**Restauration  
de véhicules anciens**



**GARAGE ALARY  
EXPERT**



**RÉPARATIONS TOUTES MARQUES  
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PARE-BRISE**

**ACHAT - VENTE  
VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS**



Thierry  
Gérant



Cathy  
Secrétaire



Nicolas  
Technicien



Thierry  
Technicien



Jean-Christophe  
Mécanicien



Anthony  
Carrossier  
Peintre



Enzo  
Carrossier  
Peintre



Alexis  
Apprenti  
Vendeur



Baptiste  
Apprenti  
Mécanique



Tristan  
Apprenti  
Carrossier



Angelino  
Apprenti  
Mécanique

**AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto**

51 avenue de la Gare - 89510 Véron  
Tél : 03 86 97 42 29 - E-mail : [contact@garagealary.com](mailto:contact@garagealary.com)

# NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE : 15 SAMU 18 ou 112 POMPIERS 17 POLICE  
Gendarmerie Villeneuve sur Yonne 03 86 87 11 17

**DÉFIBRILLATEUR : RAPPEL** : Avant de prévenir une des personnes citées ci-dessous ;

**APPELER le 15** et donner les informations suivantes :

Je suis M. Mme. Mlle..... j'habite au n°...de la rue...lieudit...ou le bourg à Dixmont, mon numéro de téléphone est le..., je suis en présence d'une personne inconsciente, qui ne ventile pas, qui ne respire pas (en ACR) : Arrêt Cardio Respiratoire.

MAIRIE 7 rue de la Mairie ..... 03 86 96 02 13

Fabien COULAUD 7 rue de l'église ..... 03 86 66 05 49

**ASSISTANTE SOCIALE** : Centre d'Action Médico-social de Sens urbain

Conseil Général de l'Yonne : 26 rue Carnot 89106 Sens 03 86 83 67 00

**CONCILIATEUR** : UNIQUEMENT sur rendez-vous, Mr ARCHENault et Mme QUENTIN

auprès du Tribunal d'Instance de SENS, permanence à la mairie de Villeneuve sur Yonne 03.86.87.62.00

**SOS FEMMES BATTUES** : 3919

**ENFANCE MALTRAITÉE** : 0 800 054 141 ou 119

**CONTACT FOURNISSEURS D'ÉNERGIE** : 0 800 112 212

**EDF**: 0 810 333 089

**EN CAS DE TEMPÊTE** : Signalez tout incident anormal à Enedis 03.86.48.51.11

Service de dépannage 0 811 010 212 +(89142)

**SM FOURRIÈRE DU SENONAI** : Hameau Les Cholets 89100 NAILLY 03 86 97 09 92

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat 06 08 27 05 56

Gendarmerie de Villeneuve sur Yonne 03 86 87 11 17

**ADIL** : (Agence Départementale d'Information sur le Logement) 03 86 72 16 16

58 bd Vauban 89000 AUXERRE Site internet : [www.adil.org/89](http://www.adil.org/89)

**ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE** : (Villeneuve sur Yonne) 03 86 96 56 46

Résidence la Chapelle Saint Jean 21 rue des salles e-mail : [asso.am89@wanadoo.fr](mailto:asso.am89@wanadoo.fr)

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE en MILIEU RURAL (ADMR)** 03 86 64 30 66

3 Rue du Puits de Vau 89100 GRON e-mail : [mdsgron@fede89.admr.org](mailto:mdsgron@fede89.admr.org)

**INFIRMIERS** : M. Fabien COULAUD/ Mme Sabine JAGET à DIXMONT 03 86 66 05 49

Rédaction et mise en page effectuées par nos soins

Contact : Mairie de Dixmont

7 rue de la mairie

89500 DIXMONT

Directeur de la publication : Marc BOTIN

E-mail : [mairiedixmont@orange.fr](mailto:mairiedixmont@orange.fr)

Site internet : [www.dixmont-yonne.fr](http://www.dixmont-yonne.fr)

Dépôt légal à la parution

Impression : Barré Imprimerie

7 rue des Fontaines

89100 COLLEMIERS

Tél: 03 86 65 93 01

Fax: 03 86 65 95 15



# INFOS SERVICES

## MAIRE ET ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Sur rendez-vous à la mairie : 03.86.96.02.13

Numéro du Conseil en cas d'urgence :

M. Le Maire, M. Botin :	06.19.97.58.88
1re Adjointe, Mme. Neugnot :	03.86.96.08.71
2e Adjoint, M. Pierret :	06.78.43.42.47
3e Adjoint, M. Gambier :	06.52.91.14.64

## OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi et mardi	14h30 à 18h
Mercredi	9h30 à 13h et 14h à 17h30
Jeudi	14h30 à 19h
Vendredi	9h30 à 13h

Les 1er et 3e samedis du mois de 9h00 à 12h00

Tél. : 03.86.96.02.13 Fax : 03.86.96.00.19

Email : [mairiedixmont@orange.fr](mailto:mairiedixmont@orange.fr)

Site internet : [www.dixmont-yonne.fr](http://www.dixmont-yonne.fr)

## AGENCE POSTALE

Du Lundi au Jeudi 14h30 à 17h30  
\* Les 1er et 3ème samedis du mois de 9h30 à 11h30  
Tél. : 03.86.96.03.81

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi 16h à 19h  
1er et 3ème samedi du mois de 9h à 12h  
Tél : 03.86.96.02.13  
E-mail : [bibliotheque.dixmont@gmail.com](mailto:bibliotheque.dixmont@gmail.com)  
Facebook : [BibliothequeMunicipaleDixmont](https://www.facebook.com/BibliothequeMunicipaleDixmont)

## VIE PAROISSIALE

16 rue du Puits d'Amour  
89500 VILLENEUVE / YONNE  
Tél. : 03.58.15.60.02

Permanences d'accueil :  
Vendredi de 14h à 18h30

Père Zacharie NIYONZIMA  
Tél : 07.58.33.21.18

## ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

ÉCOLE MATERNELLE DIXMONT 03.86.96.02.15  
ÉCOLE PRIMAIRE LES BORDES 03.86.96.06.78  
SIVOS DIXMONT-LES BORDES  
Secrétariat : Mairie LES BORDES 03.86.96.03.75  
E-mail : [sivos.dixmont-lesbordes@orange.fr](mailto:sivos.dixmont-lesbordes@orange.fr)

## ASSISTANTES MATERNELLES ET M.A.M.

Assistants maternelles :

GRENOT Véronique : 8 rue du Gumery  
Tel: 03.86.96.08.20

La M.A.M. :

La Maison d'Assistants Maternelles de Dixmont  
Ouvverte tous les jours de la semaine de 8h à 18h30  
Tél. : 03.86.83.34.04  
E-mail : [mam.en.othe@gmail.com](mailto:mam.en.othe@gmail.com)

## LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Contactez la mairie au : 03.86.96.02.13  
TARIFS :- Résidents de la commune : du lundi au dimanche  
140 € par période de 24h  
60 € par journée supplémentaire  
- Résidents hors commune : du lundi au dimanche  
200 € par période de 24h  
75 € par journée supplémentaire

Une journée de location de 9h à 9h le lendemain  
Capacité d'accueil de 100 personnes  
La consommation électrique sera facturée

## EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Pour toutes demandes relatives :

Direction de l'Eau : Facturation, relevés d'index, branchements, fuites ....

Tel standard + astreintes 24h/24 : 03.86.65.21.51  
E-mail : [eau@grand-senonais.fr](mailto:eau@grand-senonais.fr)

Direction de l'Assainissement :  
Branchements d'eaux, SPANC ...

Tel standard : 03.86.86.46.98  
Astreintes 24h/24 : 03.86.65.21.51

## ORDURES MÉNAGÈRES

Pour tous renseignements, prenez contact avec les ambassadeurs du tri:

Tél : 03.58.45.10.23  
Port : 06.84.12.49.13

E-mail : [ambassadeursdutri@grand-senonais.fr](mailto:ambassadeursdutri@grand-senonais.fr)

Jours de collectes :

- **sélective** les mardis des semaines impaires à partir de 14h
- **ordures ménagères** les lundis à partir de 5h

## DÉCHETTERIES

Villeneuve sur Yonne : 03.86.83.28.57  
Cerisiers : 03.86.88.58.51  
Sens (ZI des Vauguilletes) : 03.86.95.30.93  
Sens (ZI des Sablons) : 03.86.65.63.24



AUDIOPROTHÉSISTE  
**AUDITION**  
Ludovic Digue

**VOTRE AUDIOPROTHÉSISTE  
INDÉPENDANT  
À SAINT-DENIS-LÈS-SENS**  
25 ANS D'EXPERTISE AU  
SERVICE DE VOTRE AUDITION  
DANS LE SÉNONAIS

*"L'audition est au cœur de notre santé et bien entendre n'a jamais été aussi essentiel."*

**- Ludovic Digue -**  
Audioprothésiste diplômé d'état français

Diplôme universitaire d'audiophonologie  
de l'enfant, Paris VI

Diplôme universitaire  
d'audiologie audioprothétique approfondie  
Lyon I

**Des espaces exclusifs  
réservés à l'amélioration  
de votre bien-être auditif**

**PRIX MAÎTRISE DES COÛTS**  
Nous avons fait le choix du partenariat mutualiste.

**VOTRE AUDIOPROTHÉSISTE**  
23 ANS D'EXPERTISE

**PROXIMITÉ**  
Notre centre est proche de chez vous ouvert 6/7 jours. Nous nous adaptons à vos besoins et situation.

**EFFICACITÉ**  
Un bon audio corrige les troubles de l'audition et ne la détériore pas.

**TEMPS**  
C'est le temps nécessaire de la mise en place de vos appareils.

**SERVICE**  
Nous sommes là pour vous aider dans les démarches administratives, mise à jour des cartes vitales.

**EMBOÛT**  
Nous investissons pour vous limiter dans vos déplacements avec la création d'emboût en 1H.

**DEUX CENTRES À VOTRE SERVICE**

**SAINT-DENIS-LÈS-SENS**  
Espace Santé Saint Colombe  
3 impasse Saint-Vincent  
☎ 03•86•83•89•89

**P** **♿**  
**SUR RENDEZ-VOUS**  
Du lundi au vendredi  
8h-12h30 et 13h30-19h  
Le samedi 9h-13h  
**Ouvert toute l'année**



**JOIGNY**  
2 Quai Henri Ragobert,  
☎ 03•86•43•40•35  
**Ouvert toute l'année**

**SUR RENDEZ-VOUS**  
Du lundi au vendredi  
9h30-12h30 et 14h-18h  
**Ouvert toute l'année**



**neut**  
depuis 1923

**Le spécialiste  
de l'orthopédie**



**Orthoprothésistes  
Podo - orthésistes**  
Agrégés sécurité sociale  
et mutuelles

orthèses  
prothèses  
corsets de traitement  
matériel médical  
ceintures lombaires  
semelles correctrices  
chaussures de confort  
bas de contention  
chaussures thérapeutiques  
chaussures orthopédiques

**ST-DENIS-LES-SENS 89100** 3 impasse Saint Vincent ☎ **03 86 64 94 23**

**AUXERRE 89000** 37 rue Paul BERT ☎ **03 25 76 71 74**

**ST-ANDRE-LES-VERGERS 10120** 159 avenue d'Echenilly ☎ **01 42 33 83 46**

**PARIS 75002** 9 rue Léopold Bellan



**BOUTIQUE**

Lundi - Mardi - Jeudi - Samedi  
**18h - 21h30 et +**  
Mercredi - Vendredi  
**11h - 13h30 | 18h - 21h30**  
Rue du Commerce  
89500 VILLENEUVE/YONNE

**03 86 83 19 66**

Du lundi au jeudi dans 4 communes  
**17h30 - 21h**



**CAMION**

<b>Lundi</b> <b>DIXMONT</b> Rue d'Eichtal	<b>Mercredi</b> <b>VERLIN</b> Place de l'Eglise
<b>Mardi</b> <b>GRON</b> Grande-Rue	<b>Jeudi</b> <b>ETIGNY</b> Grande-Rue

**07 71 81 39 62**

## Pizzas à emporter

**Fraîcheur - Saveurs - Tradition - Qualité**



Pizz'à fab

PAIEMENT  
**CB OU ESPÈCE**  
UNIQUEMENT



pizzafab89



**DISTRIBUTEUR**

27 faubourg Saint-Nicolas  
Station lavage - Face gendarmerie

**VILLENEUVE/YONNE**

Rue du Maréchal Leclerc  
Face à l'église

**BUSSY-LE-REPOS**

\*Hors périodes de congés

**Dépannage - Rénovation - Neuf**  
**Mise en conformité - Motorisation de portail**  
**Particulier - Industriel**

*Votre professionnelle  
de l'électricité*

**PASCAL  
VASSARD** SARL

Les Brûleries  
89500 DIXMONT

Tél. 03 86 96 05 55  
Port. 06 73 67 46 51